

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 10 octobre 2009
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M ^{me} de La Chapelle	Présidente
M. Gautier	Vice-président
M ^{me} Pierrard	Trésorière
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général Adjoint

et

M^{mes} de Crozes, Hamann, Huignard, Julie, Lescaroux, Védrine,
MM. Huwaert, Majewski, Trousset.

Excusés :

M^{me} de Confevron,
MM. Adjet, Chomette, Duval.

Après le déjeuner habituel, le Vice-président ouvre la séance :

1. ACTUALITÉS

• Carnavalet s'intéresse-t-il aux souvenirs historiques ?

La dépouille d'Henri IV a été la toute première à avoir été profanée en 1793. Les sans-culotte sont d'abord tombés en arrêt devant elle, stupéfaits... Car Henri IV, très bien "embaumé", était en parfait état de conservation et dégageait une agréable odeur d'aromates. Puis, tout à coup, un sans-culotte a pris son sabre et a tranché un morceau de barbe du bon roi Henri. Comme le dit l'auteur Jean Raspail dans son ouvrage "Sire" : "*C'était décidé... On serait abject !*" Et à partir de là, ça a été la curée absolue ! Henri IV a été mis dans une fosse, bras dessus bras dessous, avec son fils Louis XIII. Mais il semblerait que sa tête ait été conservée. Elle a été vendue 3 francs chez Drouot au début des années 1900. Ce qui est très troublant, c'est qu'elle porte une cicatrice à la lèvre (premier attentat de Jean Chatel) et une autre à la carotide : précisément là où Ravailiac a planté son couteau. Il y a eu un article sur cette tête dans un "Point de Vue Image du Monde" des années 1950... Il semble qu'elle a été proposée au Musée Carnavalet, qui n'a pas été intéressé.

• Carnavalet fait sa révolution !

Le musée Carnavalet propose aux visiteurs une exposition originale révélant les trésors cachés de ses collections révolutionnaires, œuvres inédites, peu présentées ou encore récemment acquises: La Révolution française, trésors cachés du musée Carnavalet

Elle est complétée par une exposition-dossier : *France – Angleterre à Carnavalet, caricatures anglaises au temps de la Révolution.*

Du **30 septembre 2009** au **3 janvier 2010**.

2. LES RECHERCHES

1. Une plaque sur l'Église Ste Marguerite

par Michelle Védrine

On peut voir sur l'Église Ste Marguerite depuis juillet de cette année, une plaque commémorative :

« Cimetière ouvert en 1634. En 1794, 300 guillotins de la Bastille et de la place de la Nation y sont inhumés.

Louis XVII, mort au Temple en 1795 y aurait été inhumé selon la légende (sic) dont les fouilles récentes ont démenti la fausseté ».



Donc les fouilles ont démontré :

- 1) Que l'Enfant mort au Temple, indéniablement enterré au cimetière Ste Marguerite (documents : Archives nationales, Témoignages divers officiels et irréfutables) n'était pas le fils de Martie Antoinette, ce dont on se doutait déjà, le squelette de l'Enfant du Temple ayant plus de 10 ans.
- 2) Cette affirmation officielle fait que personne n'ira plus sur la sépulture, que se soit des évadistes ou des partisans de la mort au Temple ; on s'est, une fois de plus, débarrassé de Louis XVII en niant l'évidence, la vérité historique issues des papiers de la République.

2. Le colonel Mac Donell et le cimetière de Sainte Marguerite

par Laure de La Chapelle

Vous vous souvenez sans doute, chers amis, de l'entreprise hardie d'un certain colonel Écossais, qui, en 1832, avait interrogé sans détours la duchesse d'Angoulême à Holyrood.

Il s'était mis en tête - et une tête d'Écossais ! - de faire dire à la princesse tout ce qu'elle savait sur la mort et l'inhumation de son frère. Il avait déjà réussi à savoir que Gabriel Pelletan était venu proposer le cœur trouvé dans la chapelle de l'archevêché de Paris et qu'il s'était, plus ou moins aimablement, fait mettre à la porte avec sa relique.

Mais reprenons au début le cours de cette histoire ; car avant le problème du cœur, «Red George» Mac Donell (Georges le Roux) avait commencé par le commencement, c'est-à-dire par la mort de Louis XVII. Redonnons donc la parole au vicomte d'Orcet et à son Mémoire :

« Après son mariage, (avec lady Laura Arundel) dans les dernières années de la Restauration, Mac Donell avait fait un voyage à Paris, et on l'avait initié à la question de Louis XVII. Il l'avait prise fort à cœur, et il avait voulu apprendre de la bouche du curé de Sainte Marguerite les faits qui s'étaient passés à propos de la sépulture de l'enfant mort au Temple et enterré dans le cimetière de cette paroisse [...] Imbu de la croyance à l'existence de Louis XVII, il ne s'en cachait pas auprès des familiers des princes, et notamment du fameux cardinal de Latil. Celui-ci se flatta de fermer la bouche au colonel en persuadant à la Dauphine de lui opposer une déclaration formelle de sa certitude à l'égard de la mort de son frère. On prépara donc l'occasion d'un entretien entre Madame la Dauphine et Georges Mac Donell.

Ici, je vais laisser parler le colonel :

« [...] Après le dîner, lorsque le roi et le dauphin furent passés dans la salle de billard, la dauphine fit asseoir les invités : elle-même s'assit devant la grande table ronde sur laquelle elle fixa une bande de tapisserie, son travail de tous les soirs ; une chaise se trouvait à côté d'elle. Colonel, me dit-elle, asseyez-vous là. Les invités se placèrent à une petite distance calculée, de façon que la dauphine et moi nous trouvâmes comme isolés du reste de l'assistance, et la princesse prit immédiatement la parole.

- Colonel, me dit-elle, avec ce ton bref qui lui est particulier, je sais que vous dites que mon frère existe et que je ne veux pas le reconnaître.

- Madame, je ne puis dire qu'il existe, mais je suis convaincu qu'il n'est pas mort au Temple.

- Cependant, vous devez savoir qu'il est mort au Temple ; l'acte de décès existe, et il a été enterré au cimetière Sainte Marguerite.

- Je sais, Madame, qu'un enfant est mort dans la prison du Temple et qu'il a été enterré au cimetière Sainte Marguerite, mais c'était l'enfant qui avait été substitué au dauphin pour faciliter son évadissement.

- Qui a pu vous faire croire cela ?

- La famille royale elle-même a donné lieu à cette croyance. Votre Altesse Royale me permettra de lui rappeler que lorsqu'on a recueilli avec tant de soin les restes retrouvés au cimetière de la Madeleine des corps du roi et de la reine, pour leur donner une sépulture royale à Saint Denis, il n'a été fait aucune recherche au cimetière de Sainte Marguerite (Nota : les premières recherches ne seront faites qu'en 1846) pour retrouver le corps du dauphin, qui cependant était roi après la mort de son Père et avait droit aux mêmes honneurs.

- On savait que mon frère avait été mis dans la fosse commune, et qu'il était impossible de reconnaître son corps.

- Il est vrai que le dauphin a d'abord été déposé dans la fosse commune : mais Madame peut se souvenir que le curé de Sainte Marguerite s'est présenté à elle-même et lui a fait connaître qu'il avait des preuves certaines du lieu où était déposé le corps de son frère ; qu'il tenait d'un des fossoyeurs que, pendant la nuit après l'enterrement, il avait sorti de terre le cercueil apporté du Temple, auquel il avait fait une marque; qu'il avait placé le corps dans un cercueil de plomb pris dans le magasin de l'église, [...] qu'il avait été aidé par un employé de la paroisse, que le nouveau cercueil avait été enterré près du mur de l'église, à une place où il ne pouvait courir le danger d'être dérangé, et que ces témoins en indiqueraient la place avec certitude.

- Oui, je m'en souviens.

- Madame aurait répondu que cette question n'était pas de sa compétence et que cela regardait les ministres du roi. Le curé s'est alors adressé au ministre, mais au lieu d'approfondir la question, on lui a fait cette réponse évasive : « Que dans un temps où l'on s'efforçait d'apaiser les esprits, on commettrait une imprudence en réveillant les souvenirs les plus douloureux du passé, que le temps était mal choisi pour occuper le public d'une semblable affaire, pour laquelle, au surplus, il n'y avait point d'urgence. »

- Oui, c'est vrai, fit encore la princesse.

Et je continuai :

- Madame se souvient-elle qu'au bout de plusieurs années, M. le curé est venu lui exposer le désir des marguilliers de sa paroisse de faire une fondation pour un service annuel à perpétuité pour l'âme de Monseigneur le dauphin, mort à un âge où l'Église recommande de prier pour les défunts - Jusque là, il n'avait encore été fait aucun service pour lui, ni aucune cérémonie commémorative de sa mort - et qu'il a reçu cette réponse :

« Qu'il ne serait pas convenable que cette initiative fût prise par une marguillierie, qu'elle devait émaner du roi, qui aviserait suivant sa convenance ? » Et la proposition du curé n'a pas eu de suite.

- Oui, colonel, c'est vrai.

- J'ai su aussi que plus tard, le même prêtre, s'adressant toujours à Son Altesse Royale, lui exposa que les témoins avançaient en âge et pouvaient bientôt disparaître ; que, voulant conserver leur précieux témoignage, la fabrique se proposait de faire placer dans l'église une plaque de marbre qui correspondrait à l'endroit où reposait le corps et qui porterait des indications certaines pour retrouver le cercueil, lorsque le temps serait venu de rendre à ces restes royaux les honneurs qui leur étaient dus ; et qu'au-dessus de cette plaque, on placerait une lampe qui serait entretenue à perpétuité. C'est de M. le curé de Sainte Marguerite lui-même que j'ai recueilli tous ces détails dans le voyage que j'ai fait en France, et c'est de lui que j'ai su qu'il lui avait été formellement signifié de ne plus s'occuper de cette question, qui ne regardait ni lui, ni la marguillierie de la paroisse.

- C'est vrai, répondit brièvement la dauphine, qui déjà avait cessé de s'occuper de son petit travail et dont la physionomie s'était graduellement assombrie pendant cette triste conversation.

Arrivé à ce point de l'entretien, le colonel, sans l'ombre d'une hésitation, enchaîna sur l'affaire du cœur proposé en 1832 par Gabriel Pelletan, venu en personne à Holyrood, relique que la Dauphine refusa sans en donner les raisons [vous retrouverez ce passage dans le dernier Cahier].

Le colonel avait donc épuisé toutes ses batteries, sans obtenir de réponse claire de son interlocutrice. A ce moment :

« Neuf heures sonnèrent à la pendule, le roi et le dauphin rentrèrent à l'instant même, tout le monde se leva et le roi nous donna congé. Dès que nous fûmes hors du château, ma femme, (l'honorable Laura Arundel) qui avait pour les princes une affection d'enfance, me fit des reproches de la peine que je venais de causer à cette malheureuse princesse, pensant que la franchise de mon langage allait faire cesser nos rapports fréquents avec la famille royale. Pour moi, je n'avais fait que dire la vérité ; ma conscience n'avait donc rien à me reprocher. Le dimanche suivant, nous fûmes invités à la soirée ; à mon entrée dans le salon, la dauphine s'avança gracieusement vers moi et me dit : « Colonel, vous m'avez dit l'autre jour des choses bien graves. J'y ai bien réfléchi, et je reconnais qu'il y a des motifs sérieux de douter que mon frère soit mort au Temple ; mais je vous assure que j'ignore absolument s'il existe, et si son existence m'était prouvée, je serais la première à le reconnaître. »

Marie-Thérèse, à la même époque, fit le même genre de réponse à d'autres visiteurs, comme au prince de Lucinge : « Plusieurs circonstances peuvent faire douter de la mort de mon frère, mais j'ignore absolument ce qu'il est devenu ».

Ainsi qu'à Athanase de Charrette :

« Nous reconnaissons bien qu'il y a des faits qui pourraient faire douter de la mort de mon frère au Temple, mais s'il existe aujourd'hui, je l'ignore absolument ».

Plus tard, le discours de la Duchesse se durcira sensiblement. Tenue par les intérêts d'Henri V, Marie-Thérèse se repliera sur l'affirmation péremptoire de la mort au Temple, du moins en réponse aux questionneurs indiscrets, émules du colonel Mac Donell. Lui, au moins, avait réussi à lui faire avouer certains doutes, si ce n'est des doutes certains sur l'histoire du Temple. Mais ce que la Duchesse affirmera toujours, c'est qu'elle ignorait totalement ce que son frère avait pu devenir. Et sur ce point là au moins, nous sommes tentés de la croire.

3. La Police Secrète de Metternich en action pendant l'exil de Charles X et sa famille

par Marcel Huwaert

« En 1830, Charles X est renversé ; l trouva asile en Angleterre seulement un an. Ensuite il décida de séjourner en Autriche. L'Empereur François II et son chancelier Metternich décidèrent que l'ex-roi devait résider au château de Prague « Le Hradshin ». Charles X logea au deuxième étage ; la duchesse d'Angoulême occupa le rez-de-chaussée. François II se réserva le premier étage. En hivers, l'ex-roi acheta une grande maison à Görz ; en été il séjourna à Kirchberg (forêt d'Autriche) afin de pouvoir s'adonner à la chasse. Le gouvernement autrichien n'était pas très enchanté du changement d'habitation ainsi que des fréquents voyages de la famille royale. Metternich et l'Empereur François craignaient que cette maison royale des Bourbons en Autriche prépareraient un putsch à Paris pour renverser Louis-Philippe et prendre sa place »¹.

Metternich n'aimait pas Louis XVIII et approuvait la politique de Louis-Philippe pour des raisons d'État ; d'ailleurs a déclaré à la mort de Louis XVII, le 16 septembre 1824 ce qui suit :

« Louis XVIII est mort et tout est dit par là ; ce qui aurait été un grand évènement il y a peu d'années est aujourd'hui un fait insignifiant. Le monde actuellement. Ainsi ces rois peuvent-ils mourir en paix. Le vieux roi était un maître faible ; s'il avait été dans une condition privée, il aurait probablement partagé un plus grand nombre d'erreurs du temps. Charles X est tout autre. Il a du cœur et de la droiture pour peu qu'il possédât plus de fermeté de caractère, il pourrait briller parmi les monarques ordinaires (Mémoires IV, p 111) »².

Déjà, dès que la famille de Charles X franchit la frontière autrichienne, Metternich avait déjà opéré une discrète surveillance par le truchement de sa police secrète ; officiellement on appelait cela "pour protection de sa Majesté et de la famille royale". En vérité il ne se produisit aucun attentat sur ladite famille par un adversaire politique, mais en réalité Metternich et son chef de la police, le Comte Seldnitsky, voulaient être informés des allées et venues complètes de la famille royale en exil. A cette fin, Metternich décida de confier la tâche ingrate de surveillance à un de ses agents les plus compétents, le commissaire de police Watzger. Âgé d'environ quarante-cinq ans, il s'était déjà illustré au Congrès de Vienne par son tact et son habileté. Donc ce commissaire devint le « protecteur » personnel de l'ex-roi, désigné par le gouvernement à disposition des Bourbons en exil.

Qui faisait partie de la suite de Charles X ?

La duchesse d'Angoulême, le duc d'Angoulême, Marie-Caroline duchesse de Berry et ses enfants, Louis (14 ans) et Henri duc de Bordeaux (12 ans). Il y avait aussi le duc de Blacas, la comtesse de Rosny, dame de compagnie de la

¹ Extrait d'une étude d'Edmund Daniek (traduction), Bibliothèque de l'État Autrichien, Vienne.

² Henry Vallotton, Metternich p 206.

duchesse d'Angoulême et M. de Dillon. La police d'État autrichienne avait un bureau d'information central à Mayence dirigé par un agent très expérimenté Noé Von Nordberg. Un agent était établi à Paris nommé Moschetti, qui se procurait des informations politiques chez les monarchistes, les républicains, les libéraux. Ces informations étaient transmises à la police secrète autrichienne. La dite police apprenait aussi que le gouvernement français voulait envoyer des espions en Autriche sous couvert d'une stricte loyauté aux Rois détrônés !!

Pour contrer ces tentatives, il fut conclu entre Metternich et Charles X ce qui suit :

« Pour chaque français qui déclare voyager en Autriche pour rendre visite à Charles X, il devra dorénavant obtenir le consentement de l'ex-roi et cette autorisation devra être communiquée par le duc de Blacas à la police autrichienne.

Le cas de Marius Caumette :

En septembre 1837, une communication d'un agent de Noé Von Nordberg mentionna que Marius Caumette, venu du Ministère de l'Intérieur français déclara, au retour d'Autriche, où il avait vu le duc de Bordeaux, ce qui suit :

« *J'avais décidé de le tuer car il est le seul obstacle à s'opposer au bonheur de la France* ».

Le 19 septembre même arriva un courrier de Paris destiné à Metternich qui le mit au courant du plan d'assassinat. Cependant, il ne se produisit aucun attentat. En octobre, une communication d'un agent de Noé Von Nordberg indiqua que Marius Caumette fut placé dans un asile d'aliénés ! On constate au vu de cet incident que la police secrète autrichienne était bien organisée et fonctionnait efficacement.

Mais le chef de la police secrète Seldnitsky fut-il toujours à la hauteur des évènements ?

Lors de la révolution de 1848 en Autriche, qui a vu le renversement de Metternich, qu'a déclaré Seldnitsky :

« Il ne se passera rien à Vienne ! »¹.

Le lendemain, la révolution éclata dans la capitale et coûta le poste à Seldnitsky ! Drôle d'ironie du sort ! Comme quoi on ne peut tout prévoir ; même si on est un policier surdoué.

4. Louis XVII et Henri V

par Jean-Pierre Gautier

Ce qui contribue au charme de notre Cercle, c'est que le champ de nos de nos recherches est particulièrement étendu, car si son objet principal porte sur la lancinante question du destin du petit Louis XVII une multiplicité de rapports directs ou indirects s'offrent à nous.

Comment comprendre en effet une si importante énigme sans la situer dans sa temporalité ce qui implique en l'occurrence une bonne connaissance au minimum de quatre époques si importantes dans le cours de notre histoire :

Première époque : Le XVIIIème siècle

Le XVIIIème siècle avec son art de vivre, sa complexité, son élégance raffinée qui ont fait de lui un sommet de la Civilisation et en même temps la subversion des idées qui amènera après «les lumières» véritables ou prétendues, les incendies, les guerres civiles et étrangères, les massacres innombrables, le génocide vendéen, les stupides manifestations du vandalisme et d'innombrables et déplorables séquelles.

Deuxième époque : Révolution puis Empire

Ainsi après cette période honteuse, « la trop fameuse catastrophe » dite révolution qui plaça la France en dehors de la civilisation, un certain nombre d'individus pouvant amplement soutenir la comparaison avec les pires sauvages, cannibales etc. ... , productions douteuses des îles les plus lointaines, les coquins s'étant dévorés entre eux comme des scorpions dans un bocal, après des régimes politiques plus ou moins bâtards, c'est une fois de plus, comme d'habitude, un militaire qui sauva la France du désastre et lui donna un nouveau prestige sur tant de champs de batailles de l'Europe.

Malheureusement, au lieu de se placer dans le sillage de la Légimité, cet ancien officier du Roi qui aurait pu devenir le bras armé, le Connétable du Roi Louis XVIII voulut voler de ses propres ailes et établit ce régime impérial, prestigieux à l'extérieur, mais autoritaire à l'intérieur qui devait dans l'engrenage fatal des guerres et revanches successives nous conduire, nous dans les plaines de Waterloo et lui à Sainte Hélène, l'aigle ayant volé très haut et étant tombé au plus bas.

Troisième époque : La Restauration ou la rémission

Surprenant dessein de la Providence ou combinaison subtile du Prince de Bénévent ; le retour des Bourbons en surprit plus d'un. On a osé écrire qu'en 1814 personne ne les connaissait plus, or les innombrables estampes de l'époque prouvent le contraire comme les réjouissances qui n'étaient pas seulement le fait des personnes de qualité mais des bons éléments du Tiers-État.

Après tant de secousses, la Restauration fut un bienfait pour la France et la rétablit dans son rôle et son prestige. N'oublions pas ses glorieuses campagnes, Navarin, la Morée, l'Espagne qui grâce au Duc d'Angoulême nous fit retrouver notre importance en Europe.

Quatrième époque : Le commencement de la fin

La rechute de 1830, survenue dans un ciel serein et dans un prospérité retrouvée fit renouer la France avec les catastrophes diverses, le régime des partis, les guerres etc.

Jusqu'à nos jours, avec des accalmies rares comme le Second Empire, la subversion ne cessa de pourrir les mentalités, magnifique conséquence de la morale livrée à elle-même, bateau ivre sans les secours de la Religion.

¹ Henry Vallotton, Metternich p 301.

Les manuels d'histoire qui s'étendent avec plaisir et volupté sur l'installation de la république N° 3 sont par contre beaucoup plus discrets voire muets au sujet du Comte de Chambord qui, même si il ne régna pas officiellement, fut considéré comme le dernier Roi de France sous le nom d'Henri V. Or, il se trouve que le Journal du Comte de Chambord vient d'être réédité par les soins de M Delorme qui grâce à l'ajout de notes explicatives très nombreuses et de commentaires souvent pertinents nous plonge au cœur de ce XIX^{ème} siècle, pas si lointain ni pas si stupide quoiqu'en ait dit Léon Daudet.

Peut-on considérer cet ouvrage important comme la bible du Légitimisme ?

On y trouvera les grandes proclamations devenues célèbres sur la fidélité au drapeau blanc, sur la condition ouvrière dans la lettre aux ouvriers etc.. Le style en est beaucoup plus soigné, voire élevé que ses considérations journalières souvent assez plates. Les a-t-il rédigés seul ?

Des jugements sur les personnages de son temps. Le Gotha défile comme dans un film de Visconti. Une curiosité, voire une surveillance des grands pays étrangers. C'est l'internationale des souverains et gens de bonne compagnie. D'innombrables commentaires de voyages. Parfois de l'humour comme quand il traite Garibaldi de flibustier ! Un souci quotidien de sa santé et les relations constantes de ses maladies même bénignes sans oublier ses médecins et ses remèdes. L'observance stricte constante et fidèle aux offices religieux. Nous sommes là plus dans le domaine de Charles X et de la duchesse d'Angoulême que dans celui de sa mère qui ne l'a pas élevé. Thiers a dit avec malice « Le comte de Chambord, ce serait le retour du drapeau blanc et du billet de confession ! ». Les campagnes de Napoléon III que le comte de Chambord dénomme systématiquement Bonaparte font l'objet de considérations générales L'Impératrice Eugénie doit se contenter du titre de « femme de Bonaparte ».

Comme tous les Bourbons, Henri V aime bien chasser, deux ou trois perdrix par ci, par là, mais nous sommes loin des chasses royales de ses ancêtres. Sa femme tient une grande place dans son journal. Il en fait souvent mention. On aurait donc eu tort de la considérer comme un épiphénomène et les dispositions prises à son enterrement au détriment des Orléans étaient sans doute conformes en tous points aux intentions du défunt. En ce qui les concerne le comte de Chambord fait preuve d'une circonspection certaine. Il distribue à certains des satisfecit et des blâmes à d'autres suivant les circonstances. Malheureusement, et c'est là de mon point de vue le principal reproche qui puisse être fait au Comte de Chambord, c'est qu'à l'instar de son grand père Charles X, il n'a jamais servi au plan militaire. Sans remonter très loin dans le temps, on sait que le Grand Henri a souvent paru sur les champs de bataille. On se souvient aussi des sièges de Louis XIV et de Louis XV à Fontenoy. Le comte de Chambord a visité les anciens champs de bataille d'Austerlitz et de Wagram en touriste et sa seule blessure pendant la guerre de Crimée fut un plomb de chasse qui lui égratigna le front Il est aussi impossible d'oublier les glorieuses campagnes d'Afrique des Princes d'Orléans et en particulier du Duc d'Aumale et dans la lignée, de François de France, mort au champ d'honneur lors de la dernière campagne d'Algérie. Nonobstant l'importance de la chute de cheval du comte de Chambord, on peut quand même penser à un reproche fait jadis à un dauphin pas trop belliqueux, à savoir qu'il ne devait pas supporter l'air des champs de batailles étant donné qu'on ne l'y voyait jamais !

Le Comte de Chambord et la question Louis XVII :

On peut trouver au long des pages du journal du comte de Chambord des indications et jugements en ce qui concerne deux fameux célèbres prétendants à l'identité de Louis XVII : Richemont et Naundorff.

Richemont :

23 août 1853 :

« Mort du baron de Richemont qui se faisait passer auprès de quelques imbéciles pour Louis XVII ».

Le jugement est sévère et oublie même si il est fondé que les personnes qui ont cru sincèrement avoir retrouvé en Richemont la personne de Louis XVII attachaient le plus grand intérêt à la cause monarchique. Même si ils ont été abusés par un manipulateur habile, il n'y a rien là de déshonorant et le qualificatif qui leur est appliqué reste tout à fait discutable.

Cf. Note 90 de M Delorme -Page 205.

Naundorff :

13 février 1874 :

« En France, Jules Favre plaide contre moi en faveur des enfants de Nauendorf (sic), un des faux Louis XVII ».

24 février 1874 :

« En France, après la plaidoirie absurde et romanesque de Jules Favre en faveur des enfants de Nauendorf pour les faire reconnaître comme fils de Louis XVII, discours parfait de l'avocat général rétablissant les faits et les appelants de vulgaires imposteurs ».

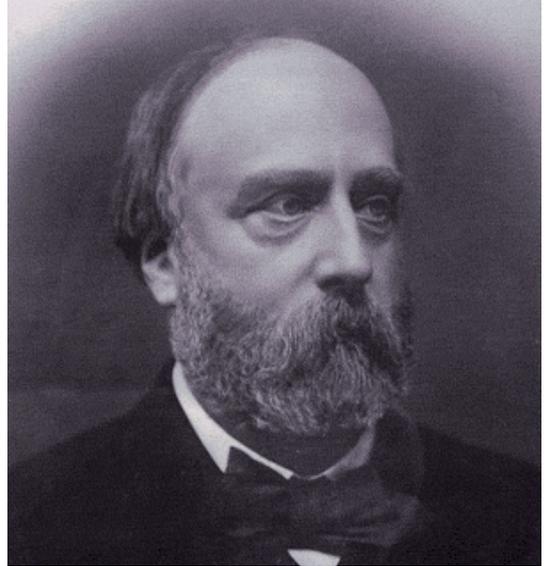
D'après Georges Bordenove, la plaidoirie de Jules Favre ne compte pas moins de 375 pages et occupa les audiences des 6, 7, 13, 14 février & 20 février. En voulant trop prouver il perdit un procès qu'il aurait peut-être pu

Henri comte de Chambord **Journal** (1846-1883)

Carnets inédits

Texte établi et annoté par Philippe Delorme

FRANÇOIS-XAVIER DE GUIBERT HISTOIRE ESSENTIELLE



gagner au moins partiellement¹.

3 mars 1874 :

« En France, la cour d'Appel déboute les héritiers Nauendorf de leur demande en les qualifiant d'aventuriers hardis et pleins d'astuce, les condamnant aux dépens et à l'amende. Le présent arrêt entre dans des détails, dit le jugement pour établir une barrière plus élevée contre l'audacieux essai d'une usurpation de nom royal et une falsification de l'histoire ».

Les juges de la république, dans leur indépendance bien connue ont sans doute voulu, à l'occasion de ce procès régler une fois pour toutes la Question Louis XVII. Plus d'un siècle plus tard elle n'est toujours pas résolue malgré d'innombrables hypothèses y compris scientifiques. De très fortes présomptions d'évasion demeurent néanmoins. Il est quand même étonnant de constater que de Louis XVIII au comte de Chambord, en passant par la duchesse d'Angoulême des réticences constantes assorties d'une indifférence affichée ou feinte ont toujours été constatées quant au destin du petit Louis XVII. Les enquêtes n'aboutissent pas. Les témoignages ne sont pas retenus et encore moins divulgués ou systématiquement ridiculisés. Il est pour le moins étonnant aussi qu'avec la Restauration et le nombre imposant de revenants ayant échappé à la tourmente diabolique de la révolution, avec les innombrables partisans de la branche aînée des Bourbons les ayant visité en exil de Charles X au comte de Chambord, aucune personne crédible n'ait été informée du véritable destin de Louis XVII et n'ait partagé cette connaissance avec les monarques successifs.

Une conclusion s'impose à l'esprit :

Les Bourbons savaient mais n'ont rien voulu dire. Pourquoi ?

Si Louis XVII avait survécu, la Légimité de Louis XVIII et de ses successeurs aurait été passablement compromise.

Si Louis XVII était devenu indigne de régner pour on ne sait quels forfaits ou pour déficience mentale, les pouvoirs en place renforcés d'autant par ces carences, en auraient certainement informé l'opinion publique.

Enfin, cette légitimité douteuse aurait-elle justifié, théologiquement parlant, la rechute de 1830 ?

Ces questions capitales ne sont hélas pas résolues à la lecture du journal du comte de Chambord mais en filigrane on peut constater l'admirable fidélité de ceux qui soutenaient sa cause, souvent même au détriment de leur propre carrière, et qui venaient s'incliner devant l'exilé de Froshdorf.

On peut aussi admirer la solidité de ses convictions. Même au prix d'un règne, il n'a jamais changé de cap. Depuis, et encore actuellement, la république nous offre le triste spectacle de ses girouettes serviles, Talleyrands au petit pied, retournant leurs vestes et cherchant toujours à se placer dans le sens du vent. A la mort du comte de Chambord, nous avons perdu un Roi, par contre nous avons conservé les politiciens.

5. Réponse à quelques objections

par Laure de La Chapelle

Dans son très intéressant article du 16 mai 2009, intitulé : « Symboles, signes et secrets dans l'iconographie de Louis XVII et/ou de l'Enfant du Temple », Renée Lescaroux pose une ou deux objections à propos d'un dessin de la collection Bancel qui méritent qu'on s'y arrête et que l'on discute ses propositions.

Voici le texte de la première (Il s'agit des deux personnages qui entrent dans la chambre de l'enfant) :

« Voyons les deux personnages. L'un est certainement Fleuriot Lescot, substitut de l'accusateur public et trois mois avant thermidor maire de Paris. L'autre personnage est apparemment un gendarme. Je dis bien apparemment, car nous savons depuis l'histoire de Sidney Smith que l'on peut très bien se déguiser en gendarme ». (Fin de citation).

Que peut-on répondre à propos de ce gendarme ?

Outre qu'un gendarme lambda, même accompagnant le maire de Paris, aurait eu le plus grand mal à se faire accepter par les municipaux de garde (N'oublions pas qu'ils détenaient l'otage de la nation), l'identification de Botot Dumesnil, colonel de gendarmerie spécialement chargé des prisons, est à mon avis indiscutable .

Voyons d'ailleurs les trois points qui le caractérisent :

- Son bicorne possède les trois plumets de l'officier supérieur.
- Il comporte également les pompons réglementaires à l'extrémité du chapeau.
- Enfin, et surtout, il est doté d'une moustache qui lui barre le visage et qui le faisait reconnaître immédiatement Je cite le docteur Paul Belaïche Daninos dans Son livre « les 76 jours de Marie Antoinette à la Conciergerie » :

« ... L'officier qui vient de poser pied à terre. Il arbore de longues moustaches noires qui lui barrent les joues ».

Passons à la seconde objection apparemment très pertinente. et qui m'a demandé pas mal de recherches !

Je cite Renée Lescaroux :

« Ce qu'il faut retenir à mon avis. c'est l'habillement de nos personnages : tous les deux sont en manteau. Nous ne sommes donc pas en thermidor, ni en prairial, ni à une époque où il fait bon. Nous sommes en hiver ! ».

Que faut-il en penser ?

Fleuriot Lescot ne porte pas de manteau, mais une redingote longue à revers hauts, directement mise sur le gilet. C'est un vêtement qui a été mis à la mode dans les années 93 et que l'on retrouve dans les dessins de costumes de l'époque, sans notation d'habit d'été ou d'hiver. Puis-je noter à ce propos que nos ancêtres étaient moins dépendants que nous des saisons : l'on voit les princesses vêtues de robes très légères malgré l'humidité de la tour du Temple. Quant à Simon, lui, il arbore son fameux bonnet de fourrure dès qu'il met le nez dehors, et même fin septembre ou début octobre.

Dotot Dumesnil, lui, a bien un manteau d'ordonnance. Qui peut avoir un double sens :

Soit cela peut indiquer un départ en voyage, au-delà des octrois de la capitale, par exemple. Contrairement à Fleuriot, qui lui n'est pas équipé pour aller loin.

¹ Georges Bordenove : Louis XVII et l'énigme du Temple. Pygmalion 1995 et France Loisirs page 336

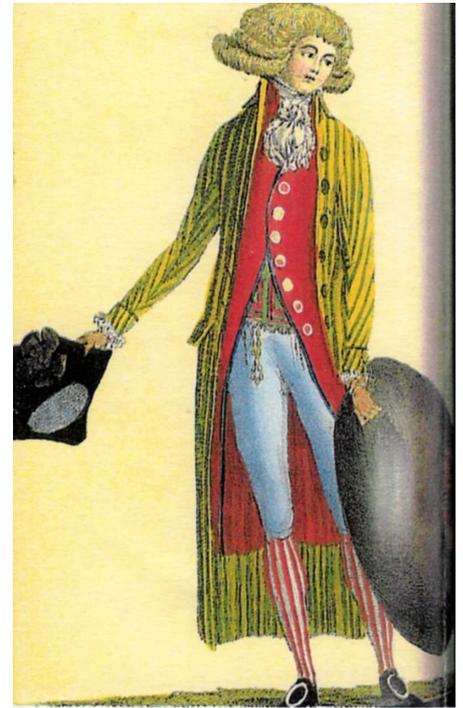
Soit il s'agit d'indiquer le temps qu'il faisait ce jour là, comme le suggère Renée Lescaoux. Il est difficile de penser au mois de janvier, car alors Fleuriot n'était pas maire de la Commune de Paris, n'aurait pas eu ses grandes entrées au Temple, et n'aurait pu précéder Botot Dumesnil.

Quel temps faisait-il pendant les trois mois où Fleuriot Lescot a pu entrer dans la Tour ? Il nous faut consulter Emmanuel Le Roy Ladurie et son livre :

« Histoire humaine et comparée du climat », Tome II Disettes et Révolutions (1740-1790) « Chronique de Varedde : 1794. « Cette année, il ne fit pas beaucoup d'hiver. « D'après les chiffres de Renou : fortes chaleurs de février à juin, puis suite pourrie (juillet août 94).

« Nos sources qualitatives, celles du dossier F 11-427 des Archives Nationales, parlent d'ouragans, de grêle, de neige en altitude, d'averses, aux mois de floréal, prairial, messidor. Incursion de fronts froids et dépressions pluvio-orageuses, une fois de plus, comme en 1788 ». Le temps était donc particulièrement instable, et notre colonel de gendarmerie montée avait sans doute bien besoin de son manteau d'ordonnance pour accompagner son prisonnier en dehors de Paris, par les routes sans doute boueuses et non empierrées du bord de Seine.

Il faut beaucoup insister sur un point : jamais les municipaux n'auraient laissé entrer à la Tour des individus qui n'auraient pas été leurs chefs, les dirigeants de la Commune de Paris. Tous ceux qui l'ont tenté ont été impitoyablement refoulés, et les exemples ne manquent pas. Officiers subalternes, soldats ayant dérobé des cartes de sûreté d'ouvriers, personne n'a réussi à tromper la vigilance des municipaux, et pour cause : il y allait tout simplement de leur tête !



6. La curiosité du mois : De l'utilité de la canne

par Jean-Pierre Gautier



Cet instrument si utile pour le soutien des malades et en particulier de ceux qui, au fil des ans ont amassé non seulement la sagesse, mais aussi un certain nombre de difficultés motrices les obligeant à recourir à cet appendice artificiel le cas échéant pugnace, a parfois jadis présenté outre son aspect pratique des messages secrets encore plus roboratifs que son utilisation pratique.

Ainsi l'objet que nous présentons aujourd'hui présente dans la structure de son pommeau qu'il faut examiner à contre-jour le profil du Roi - Martyr Louis XVI.

Signe de reconnaissance, de fidélité, discret mais efficace qui devait pouvoir permettre de traverser les sombres périodes de la trop fameuse catastrophe au nez et à la barbe des forcenés.

Signe de fidélité encore dans les périodes postérieures et objet de curiosité, justifiant tout à fait un prix élevé. A noter que le même procédé a aussi été utilisé pour l'Empereur Napoléon et il semble bien que nos bons aïeux affectionnaient



particulièrement ce genre d'objet pour son caractère énigmatique permettant le cas échéant de faire passer un message sous le nez des argousins.

3. ACTUALITÉS MÉDIATIQUES

par Claude Julie

Exposition Louis XIV « L'Homme et le Roi » Château de Versailles, du 20 octobre 2009 au 7 février 2010 (Salles d'Afrique et de Crimée). Première Grande Exposition consacrée à l'Image Publique et au Goût Personnel de Louis XIV. Nous sommes dans l'air du temps puisque nous célébrerons le Tricentenaire de la mort de notre « Grand Roy » le 1^{er} Septembre 2015. Le « ROY SOLEIL » nous a laissé ce joyau qu'est Versailles, envié, copié par les Cours Européennes mais jamais égalé. Il serait superflu de parler de toutes les qualités du Roy qui a voulu et créé cet admirable château « phare de la France » dans le monde entier ; aidé par des architectes et des artistes de grand renom, il a tout dirigé, tout supervisé, jusqu'à modifier lui-même les plans : c'est l'œuvre d'un Homme.

Il est aussi inutile de décrire ici tous les Tableaux, les Meubles, les Œuvres, les Livres, les Écrits, etc. ... qui seront présentés dans son Château. Courez-y, volez-y. Ne pas manquer cette Exposition exceptionnelle !!

CD :

⊙ *Louis XVI « Le Roy martyr »* texte original de Jacques Bainville auquel ont été ajoutés des dialogues et des textes complémentaires de Marc Geoffroy. Le tout illustré par des musiques contemporaines d'une interprétation de qualité. La chronologie des événements figure dans le petit livret joint au disque ; les causes de la révolution y sont rappelées ainsi que le rôle de La Fayette qui « sauve » la Famille Royale lors de l'invasion du Château. Il est évident

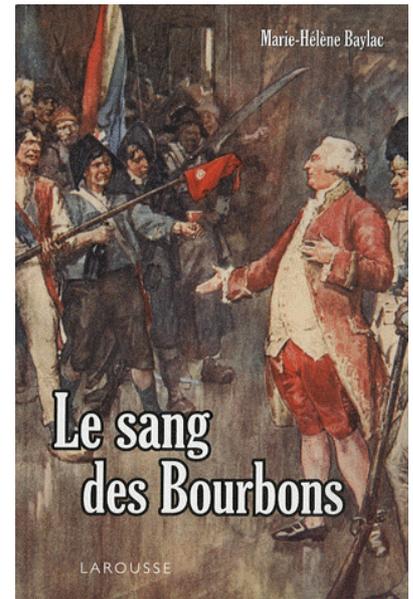
que je ne suis pas d'accord sur le rôle tenu par le « général Morphée », comme l'appelait si bien Marie Antoinette, pas plus en octobre 1789 que par la suite. (Éditions France-Productions, collection « La petite histoire », distribution exclusive par DOM, 14 rue Jules Vanzuppe Ivry sur Seine. Prix : 12,00 €).

DVD

⊙ *La Révolution Française (enfin disponible en D.V.D.): remarquable reconstitution historique en deux époques, diffusée sur TF1 en 1989, lors du bicentenaire de la révolution. Les Années Lumières, film de Robert Enrico ; Les Année Terribles, film de Richard T. Heffron. Nombreux interprètes bien choisis donnant une dimension à leurs rôles et une homogénéité aux films entièrement français et européens. Jane Seymour, actrice anglaise, a été choisie et voulue pour interpréter Marie-Antoinette, émouvante et aux antipodes de celle de Sofia Coppola. Quant à Louis XVI, il est incarné par le merveilleux Jean-François Balmer que nous apprécions dans « Boulevard du Palais » ; son rare talent flegmatique et un peu hésitant lui permet d'entrer sans forcer dans la personne qu'était sans doute le Roy ; incontestablement son meilleur rôle et, peut-être, le meilleur Louis XVI. En disant cela, je ne crois pas trahir l'admirable Bruno Cremer pour qui j'ai un très net penchant. (coffret de deux D.V.D. d'une durée de 2h45 et 2h50, accompagnés d'un livret illustré de 16 pages - Films Ariane, Éditeur producteur TF1 vidéo, 26.00 €) La plus remarquable fresque réalisée sur la révolution Française. A acheter de toute urgence !*

Les Livres :

📖 *Le Sang des Bourbons, par Marie-Hélène Baylac (2009, Éditions Larousse, 312 pages, aucune illustration mais cependant plan des 48 sections pendant la Convention ainsi que celui de la prison du Temple : petite et grande tours avec tous les emplacements ; les personnages de la Famille Royale, de leur entourage et de ceux qui ont tenu un rôle depuis l'assaut des Tuileries jusqu'à l'exécution du Roy - prix : 18,00 €). Le récit des évènements est émouvant et tragique ; on vit pratiquement en direct l'attaque des Tuileries, les longues heures passées dans la loge du logographe, l'enfermement au Temple, les horribles massacres de septembre, le procès et la mort de Louis XVI. Détail horrible, le bourreau aurait dû s'y prendre à deux fois pour que le couteau de la guillotine tranche la tête, la première fois la lame, en tombant, aurait d'abord entaillé l'occiput et la mâchoire justifiant le cri affreux jeté par le Roy (Santerre). Une erreur relevée à la dernière page : il est indiqué que le corps d'Hébert « le père Duchesne » a rejoint le cimetière de la Madeleine le 24 Mars 1794 ; en réalité, ainsi que je l'ai indiqué dans mon article « Le cimetière des Errancis au Clos du Christ », Hébert y a été inhumé à cette date avec les Hébertistes, en tout 19 personnes (soit le 4 Germinal an II, date d'ouverture de ce cimetière, à la barrière de Monceau). Je ne peux que vous conseiller vivement l'achat de cet ouvrage exceptionnel qui doit figurer dans votre bibliothèque.*



4. QUESTIONS DIVERSES

- La prochaine réunion aura lieu le 28 novembre.

La séance est levée à 17h15

Le Secrétaire Général

Édouard Desjeux